

SITUATION PROBLEME 1: La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010

Problématique : En quoi le parcours d'élaboration d'une loi est-il un gage de la démocratie ?

Compétences du socle commun travaillées :

1 : maîtrise de la langue française : rédiger un texte bref et cohérent / participer à un débat

6 : les compétences sociales et civiques : règle fondamentales de la démocratie, institutions de la République

• **Premier temps : activité sur l'élaboration de la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 en travaillant à partir du site du Sénat.**

Les élèves complètent à partir de deux sites Internet (travail en salle multimédia) : site du Sénat + site Vie Publique.

– <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl09-060.html>

– <http://www.vie-publique.fr/>

Vers une réforme des collectivités territoriales ? (fiche élève)

- Connectez vous au site suivant pour répondre aux questions suivantes : <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl09-060.html#block-timeline>
- Cliquez également sur le lien suivant pour vous aider (vocabulaire) : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/fonctionnement/parlement/loi/quelles-sont-etapes-du-vote-loi.html>

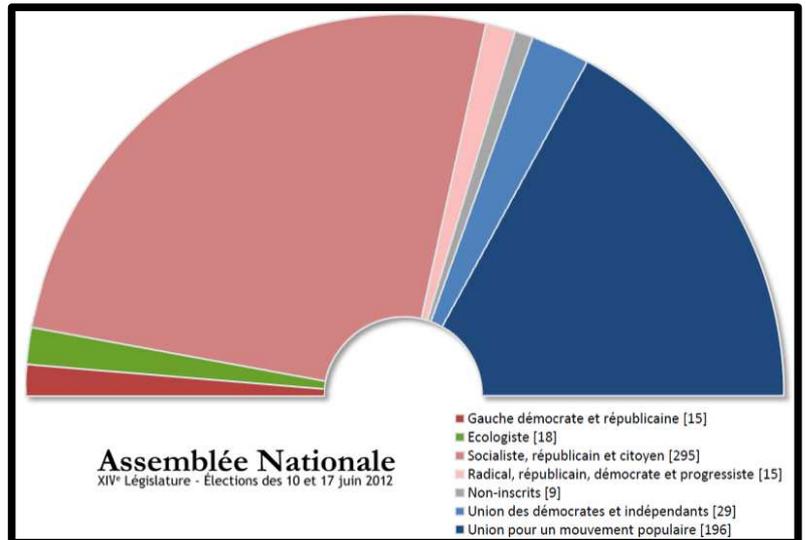
La réforme de 2010	A l'aide de la vidéo « La loi en trois questions », résumer en quoi consiste la réforme. Quel gouvernement y a travaillé, quelle tendance politique et quel parti en particulier ?	
Le débat	Comment est perçue la réforme par les deux députés ? Précisez pour chacun à quelle tendance politique et à quel parti il appartient	
	Jean-Patrick COURTOIS	Pierre-Yves COLLOMBAT
Le chemin suivi par la loi	1. Qui est à l'origine de la réforme ? Nom + fonction + date de dépôt	<p style="text-align: center;"><i>Institutions citées (nom, siège, localisation)</i></p>      
	2. En quoi consistent les travaux en commission ? (cliquez sur les comptes - rendus pour vous aider)	
	3. Comment se conclut la séance publique au Sénat le 4 février 2010 ?	
	4. Quelle autre assemblée examine ensuite le texte ?	
	5. Le texte voté par le Sénat est-il adopté par l'Assemblée ? Que se passe-t-il alors ?	
	6. Qui compose la commission mixte paritaire ? Nombre de personnes et fonction de chacun. A ton avis, à quoi sert-elle ?	
	7. Une fois le texte adopté par le Sénat et l'Assemblée nationale, que se passe-t-il ?	
	8. Que signifie l'expression « loi promulguée » ? Qu'est ce que le JO ?	
	9. A quelle date la loi est-elle promulguée ? Combien de temps a donc pris l'étude et la discussion du projet de loi avant son adoption ?	

• **Second temps : montrer que la vie démocratique repose sur les élections, qui peuvent changer la donne politique (cours dialogué)**

1. Faire le point à l'oral sur les élections législatives (mode de désignation des députés, calendrier électoral...)

2. Évoquer les législatives de juin 2012 par un graphique : changement de majorité à l'Assemblée nationale.

Quelle tendance politique obtient la majorité en juin 2012 ? Quel était son point de vue sur la réforme ?



3. Expliquer oralement le lien entre majorité à l'Assemblée nationale et formation du gouvernement

4. Rappel : opposition de la gauche et du PS en particulier à la réforme.

5. Dans ce contexte, quel avenir pour la loi adoptée en décembre 2010 ?

AFP - Publié le 28/06/2012 à 17:30

Etat: Marylise Lebranchu confirme l'abrogation du conseiller territorial

La ministre de la Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique, Marylise Lebranchu, a annoncé qu'il n'y aurait pas une réforme de la décentralisation et une réforme de l'Etat, mais une seule "grande réforme de l'action publique".

Elle a confirmé que la première étape du nouvel acte de décentralisation serait l'abrogation du conseiller territorial, créé par le gouvernement Fillon. "Ensuite, il faut passer au crible toutes les dispositions de la loi de 2010 sur les collectivités et voir ce qui ne rentre pas dans notre vision des choses", a-t-elle dit, estimant que les décisions qui seront prises devront "marquer le retour de la confiance entre l'Etat et les collectivités".

D'après ce document, qu'en est-il aujourd'hui de la réforme étudiée ?

Situation problème 2 : La loi sur le permis à points

Problématique : En quoi le parcours d'élaboration d'une loi est-il un gage de la démocratie ?

Compétences du socle commun travaillées :

1 : maîtrise de la langue française : rédiger un texte bref et cohérent / participer à un débat

6 : les compétences sociales et civiques : règles fondamentales de la démocratie, institutions de la République

Mais aussi : respecter les règles de la vie collective (sécurité routière)

Activités :

Exploiter une vidéo : L'écho des lois, permis à points, quelle conduite tenir ?

<http://www.lcp.fr/emissions/l-echo-des-lois/vod/1942-permis-a-points-quelle-conduite-tenir>

Questions :

- Pourquoi le permis à points a-t-il été créé en 1989?

Beaucoup de morts sur les routes dans les années 80 : + de 6000 morts /an

- Qui a été à l'origine de ce permis ?

Le **gouvernement** (**ministre** des transports de l'époque), répondre aux exigences de la sécurité, volonté de retirer le permis. On parle d'un projet de loi

- A l'aide du doc 2 explique qui peut être à l'origine d'une nouvelle loi : les **députés** peuvent aussi être à l'origine d'une nouvelle loi, il s'agit alors d'une Proposition de loi.

- Combien de temps a-t-il fallu pour que la loi entre en vigueur ? **3 ans**

- Pourquoi a-t-il fallu tant de temps ? **Une des commissions examine le texte, le modifie, l'adapte puis le présente à l'assemblée nationale. Le texte est alors adopté ou rejeté puis envoyé au Sénat. Le texte est à nouveau examiné et discuté...il peut y avoir la navette. La loi doit être votée dans les mêmes termes au Sénat et à l'Assemblée nationale....**

- Qui fait appliquer la loi ? **la gendarmerie**

- Pourquoi peut-on dire que la loi est prise dans l'intérêt de tous ? **pour la sécurité et la protection de tous les citoyens. Ex le nb de morts a été divisé par deux...**

- Une loi, une fois votée est-elle définitive ou peut-elle évoluer ? Justifie ta réponse **La loi évolue en fonction de l'intérêt des citoyens. En 2004, la loi change avec l'introduction du permis à points probatoire pour les jeunes conducteurs (6 points pendant 3 ans)**

- Aujourd'hui cette loi est-elle encore l'objet de débat ? Lesquels ? **Oui actuellement il y a encore des débats. Certains députés ne veulent pas modifier la loi « une loi, on n'y touche pas », d'autres députés souhaitent modifier et adapter cette loi, car certaines personnes (professionnels de la vente) ont besoin de la route pour travailler. Un député en particulier a entendu les plaintes d'un représentant de ces professionnels et souhaite proposer une modification. Une modification de loi s'appelle un amendement. Un autre député veut permettre la possibilité de récupérer + vite les points pour les petits excès de vitesse.**

- A l'aide du doc 3 explique comment les citoyens peuvent agir face à une proposition de loi qui ne leur convient pas. **Des citoyens peuvent faire pression par des pétitions, des manifestations....des groupes de pression peuvent agir contre un projet de loi.**

- D'après le doc 2 , quel rôle joue le Président de la République dans l'élaboration d'une loi ? et le premier ministre ?

Le président de la République est chef de l'Etat, il promulgue les lois. Le premier ministre en tant que chef du gouvernement a l'initiative des lois et assure leur exécution.

Doc 2 : extraits de la Constitution de la Vème République 1958

Art 10 : le Président de la République promulgue les lois dans les 15 jours qui suivent la transmission au gouvernement de la loi définitivement adoptée

Art 21 : Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement [...] il assure l'exécution des lois.

Art 24 : le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques. Il comprend l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Art 39 : l'initiative des lois appartient concurremment au Premier Ministre et aux membres du Parlement.



Doc 3 Marche silencieuse du collectif Justice pour les Victimes de la Route. 16 mai 2010.

Dans les deux cas : **Réponds à la question de départ** :

La loi organise la vie en société. Elle est élaborée dans l'intérêt des citoyens (dans le cas du permis à point pour la protection de tous), dans le but de garantir les libertés et les droits

Elle est directement liée au fonctionnement démocratique de la République. Le cheminement de la loi est compliqué, il intègre une série d'acteurs et d'institutions qui représente les différents pouvoirs (législatif et exécutif). Le dialogue est un gage de débat et de démocratie. L'élaboration d'une loi est longue (ex pour le permis à points : depuis 2007, la loi continue d'évoluer et de s'adapter). Les parlementaires peuvent être influencés directement dans leur projet par l'opinion publique ou les associations (ex les usagers quotidiens de la route, les associations de prévention routière...). La loi prend en compte l'engagement du citoyen (qui se manifeste par différents moyens de pression : manifestation, pétitions)

Pourtant la promulgation d'une loi ne suffit pas toujours à son application (souple). Elle peut se heurter à des obstacles divers (changements politiques, engagements internationaux), pression médiatique...La non application de la loi remet en cause les actes du pouvoir législatif et finalement fait perdre toute crédibilité à l'acte politique législatif.

Par ailleurs, le pouvoir exécutif a d'autres possibilités pour contourner le pouvoir législatif pour faire adopter des lois : ordonnances, décrets...

Mise en perspective : le fonctionnement des institutions de la Ve République

Les élèves relèvent les différentes institutions intervenant dans l'élaboration de la loi et complètent progressivement un organigramme de la Ve République. Le professeur apportera d'autres informations (pouvoir législatif, exécutif, cohabitation...).